

LE PERSONNEL

Une équipe pluridisciplinaire au service des enfants et des familles

Directeur Administratif:

Guillaume SCALABRE

Directeur Médical

Médecin psychiatre :

Docteur Jean-Luc PFLIEGER

Psychologues :

Claire BALLONGUE

Kévin BERNARD

William BUNA

Amandine LALANNE

Jenna MADARBACCUS

Rachel MARTINEAU

Abderrahim MESBAHI

Allison MOËSS

Gilles MOUILLAC

Myriam SAUVAGE

Orthophonistes :

Christine LEHMANN

Dominique VENDE

Psychomotriciens :

Marie-Noëlle DELPOUX

Henry MUNIER

Rééducateurs en psychopédagogie :

Véronique BERQUE

Emmanuelle BOUCHAIN

Jean-Luc CHAILLOT

Florent DALCHE

Florence DE MARCHI

Elsa NASS

Isabelle OXOBY

Assistantes Sociales :

Leslie JOFFE

Amandine TOCCHET

Administration Services Généraux :

Christine ARADE (comptable)

Charlène AYGALENG (rédactrice)

Sylvie LABONNE (agent d'entretien)

Stéphanie LEROCH (agent d'entretien)

Véronique PORTETS (secrétaire)

Amandine SAINT MARC (rédactrice)

Direction Médicale :

Docteur J.L PFLIEGER

Direction Administrative

M. G. SCALABRE

Pour tous renseignements contacter :

C.M.P.P de MARMANDE

(du lundi au vendredi)

74, avenue Charles Boisvert

47200 MARMANDE

☎ 05.53.20.94.43

☎ 05.53.20.68.48

✉ cmpp.marmande@algeei.org

C.M.P.P Antenne de TONNEINS

(du lundi au jeudi)

2, bis boulevard De Lattre de Tassigny

47400 TONNEINS

☎ 05.53.84.44.30

☎ 05.53.84.40.75

✉ cmpp.antennetonneins@algeei.org



Centre

Médico

Psycho

Pédagogique

L'ÉTABLISSEMENT

➤ La structure :

Le C.M.P.P est un établissement de diagnostic et de traitement pour enfants et adolescents. Il pratique dans le cadre d'actions ambulatoires de prévention, d'intégration et de soins, des prises en charge pluridisciplinaires qui prennent en compte l'environnement familial, scolaire et social de l'enfant ou de l'adolescent, avec pour finalité le maintien des jeunes dans leur milieu ordinaire.

Il est conventionné par l'A.R.S DT47 et les Caisses d'Assurance Maladie : il participe au service public de soins.

Le C.M.P.P est géré par l'Association Laïque de Gestion d'Établissements, d'Éducation et d'Insertion : ALGEEI – Agropôle – Bat Deltagro 3 – B.P 361 – 47391 AGEN Cédex 9

➤ Le personnel :

L'équipe pluridisciplinaire est composée de médecins, psychiatres, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, psychopédagogues mis à disposition par l'Éducation Nationale, assistantes sociales, personnels administratifs et des services généraux.

➤ Consulter au C.M.P.P :

Les parents (et/ou tuteurs légaux) qui consultent avec leur enfant pour des difficultés dans le milieu familial ou scolaire, viennent de leur propre initiative ou sur le conseil de l'école, du médecin de famille ou scolaire, des services sociaux, etc...Eux seuls sont habilités à inscrire l'enfant.

➤ Transport pour venir/repartir du C.M.P.P :

Le transport peut être pris en charge par l'Assurance Maladie sous prescription médicale et uniquement avec l'accord du médecin conseil de la S

LES FORMES DE DIFFICULTÉS TRAITÉES

➤ Scolaires :

Désadaptation scolaire, difficultés dans l'apprentissages de la lecture, de l'écriture, de l'orthographe, du calcul, troubles de la mémoire, de l'attention, troubles de la lecture et de l'orthographe, etc...

➤ Développement :

Immaturité, instabilité, retard de parole et/ou de langage, troubles de l'articulation, bégaiement, retard de maturation de certaines fonctions, troubles d'organisation de l'espace et du temps

➤ Relationnelles :

Troubles psychoaffectifs, troubles relationnels, hyper-émotivité, inhibition, troubles de la conduite et du comportement, troubles du sommeil, de l'alimentation, énurésies, etc....

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

La demande est faite par la famille ou par le tuteur légal.

Après le ou les premiers entretiens d'accueil, un ou plusieurs bilans peuvent être proposés : médical, psychologique, psychopédagogique, psychomoteur, orthophonique. Ceux-ci donnent lieu à une réunion de synthèse par les professionnels suivie d'une rencontre avec la famille par un membre de l'équipe. Le projet thérapeutique individualisé est élaboré avec la famille et l'enfant.

SOINS DISPENSÉS

Ils peuvent être mis en place simultanément ou successivement :

- Consultation pédopsychiatrique
- Orthophonie
- Psychopédagogie
- Psychomotricité
- Observation/Accueil psychologiques
- Psychothérapie
- Groupes thérapeutiques (avec différents médiateurs)
- Guidance parentale

PARTENARIAT

Le suivi de l'enfant au C.M.P.P peut donner lieu à une collaboration avec les partenaires extérieurs (écoles, médecins, services sociaux, autres services) dans l'intérêt de l'enfant, tout en préservant le secret médical. Cette démarche est subordonnée à un accord préalable des parents ou tuteur légal.

➤ Agrément A.R.S Nouvelle Aquitaine

➤ Conventions C.R.A.M Aquitaine, Inspection Académique 47.

➤ Les séances sont financées à 100 % par les caisses d'assurance maladie.

